



## FICHE DE POSTE

# REFERENDAIRES ALLEMANDS : OFFRE DE STAGE AU CONSEIL D'ÉTAT

Par ses missions, le Conseil d'État est un des piliers de l'État de droit : il garantit au quotidien que l'administration respecte le droit et notamment les libertés fondamentales des citoyens.

**Le Conseil d'État tranche les litiges qui opposent les citoyens, entreprises et associations aux administrations.** En tant que juge administratif suprême, le Conseil d'État juge le plus souvent ces litiges après les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel. Mais il peut aussi être saisi directement lorsque la mesure contestée provient d'une autorité ayant une compétence à l'échelon national (président de la République, Gouvernement et ministères, autorités administratives indépendantes). Le Conseil d'État rend des décisions de justice qui sont contraignantes pour l'administration et veille à leur bonne exécution.

**Le Conseil d'État assure aussi un rôle de conseiller juridique pour le Gouvernement, l'Assemblée nationale et du Sénat.** Il rend des avis juridiques sur les lois et réglementations avant qu'elles ne soient débattues et votées au Parlement ou entrent en vigueur. Son rôle est de garantir la sécurité juridique des projets de textes qui lui sont soumis. Il veille à ce que ces projets respectent la Constitution, le droit européen et national, soient cohérents, compréhensibles et applicables dans la vie quotidienne. Le Conseil d'État rend des avis consultatifs et ne se prononce pas sur les choix politiques du Gouvernement ou des parlementaires.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

### ■ ACTIVITES PRINCIPALES DU STAGE PROPOSE

---

D'une **durée de trois mois**, le stage est non rémunéré et à temps plein (35h par semaine) – des aménagements étant possibles en tant que de besoin.

Trois périodes sont ouvertes : **du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars ; du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et du 15 septembre au 15 décembre.**

Il s'adresse à un référendaire allemand, dans le cadre de sa formation professionnelle aux fonctions de juge administratif en Allemagne, pour favoriser une approche comparative des pratiques, raisonnements et jurisprudences.

Le stagiaire sera affecté dans l'une des 10 chambres de la section du contentieux du Conseil d'État et participe à ses travaux sous la tutelle d'un des membres de la chambre.

Il peut notamment :

- Effectuer des travaux de recherche dans le cadre des dossiers contentieux, auxquels il a accès ;
- Participer au processus d'élaboration des décisions juridictionnelles ;
- Assister aux séances d'instruction et aux séances de jugement ;
- Assister, sous réserve de l'accord du président, aux délibérés.

Pour permettre au référendaire de compléter sa connaissance de l'institution, la délégation aux relations internationales organisera par ailleurs, un programme d'observation sur les autres activités du Conseil d'État : séances de sections administratives, assemblée générale, référés, juridictions de premier et deuxième degré.

### ■ CONNAISSANCES NECESSAIRES

---

- bonne connaissance des juridictions et du droit administratif français,
- excellente maîtrise de la langue française indispensable.

### ■ PERSONNE A CONTACTER

---

**Renseignements et candidature :** Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et attestation de maîtrise du français) doivent être envoyés à Mme Caroline Lafeuille : [caroline.lafeuille@conseil-etat.fr](mailto:caroline.lafeuille@conseil-etat.fr).